



## Aqua OVL-49/tm-Lasure pour effet de grisaillement à base d'huile [eco]

Lasure de grisaillement à base de matières premières renouvelables, pour bois d'intérieur et d'extérieur dans des endroits sensibles



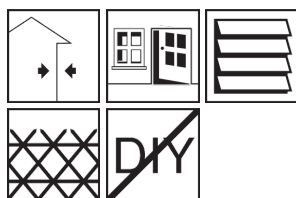
Couleur	Disponibilité			
	Nombre/palette	200	96	22
	<b>Taille / Quantité</b>	<b>2 x 2,5 l</b>	<b>1 x 5 l</b>	<b>20 l</b>
	Type de conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal
	Clé de fermeture	03	05	20
	<b>Art. n°</b>			
Incolore	3214	■	■	■
Base M	3213	■	■	■
Teinte spéciale	3215	■		■

### Consommation

Env. 80 - 100 ml/m<sup>2</sup> par application  
Au moins 2 applications



### Domaines d'application



- Bois à l'intérieur et à l'extérieur
- Eléments en bois de dimensions stables: p. ex. portes et fenêtres.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Ruches en bois, ruches et autres éléments en bois dans l'apiculture
- Equipements d'aires de jeu
- Construction durable approprié pour les certifications de bâtiments DGNB, LEED, BNB
- Non adaptée pour l'application sur les sols (terrasses, platelage, etc.)
- Produit réservé à l'usage des professionnels

### Propriétés



- Produit aqueux - teneur minime en solvant
- Teintes gris naturelles pour bois
- Teinte uniforme durable en domaines exposés ou non aux intempéries
- A base de matières premières renouvelables: Minimum 80%
- Certifié inoffensif pour les abeilles
- Consistance antigoutte
- Bon rendu
- Respirant
- Produit végétal sur la base des informations dont nous disposons.
- Classé comme non auto-inflammable selon le rapport d'essai EPH

### Caractéristiques techniques

Liant	A base d'huiles végétales et de liants équilibrés par la biomasse
Densité (20°C)	Env. 1,02 g/cm <sup>3</sup>
Viscosité	300 mPas
Odeur	Doux
Degré de brillance	Mat

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

### Attestations

- **DIN EN 71-3 Migration bestimmter Elemente**



Normes

Pauvre en émissions selon la norme AgBB

Informations supplémentaires

> [Nachhaltigkeitsdatenblatt](#)

Produits du système

- > [Aqua IG-15-Primaire d'imprégnation IT\\* \(7145\)](#)
- > [Imprégnation du bois \[éco\] \(0652\)](#)
- > [Induline SW-910 \(3777\)](#)

\* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.  
Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation du travail

■ **Exigences du support**

Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.

Éléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.

■ **Traitement préliminaire**

Éliminer intégralement les salissures, la graisse et les applications anciennes non adhérentes.

Éliminer par ponçage la surface du bois grisailé / dégradé par les intempéries jusqu'à trouver le support porteur.

Éliminer les zones résineuses apparentes, les nœuds fissurés ou désolidarisés puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant V 101, diluant universel ou cellulosique).

Pour éviter autant que possible l'utilisation d'agents de protection du bois, la construction se doit d'être hydrofuge (éviter les surfaces horizontales, les bois de bout apparents, joints capillaires, stagnation d'eau et d'humidité, contact avec les projections d'eau et arêtes vives).

Pré-traiter le bois extérieur à protéger contre la pourriture et le blanchissement avec un produit de préservation du bois adapté\* - non applicable pour le bois intérieur (\*Utiliser les produits biocides avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser).

Dépolir soigneusement une application ancienne intacte.

Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".

Mise en oeuvre



■ **Directives**

Température du matériau, de l'environnement et du substrat : min. +10 °C à max. +25 °C.

Bien brasser le produit.

Appliquer à la brosse, par pulvérisation.

Appliquer dans le sens des fibres.

Pistolet à gobelet: Buse: 2 - 2,5 mm. Pression de pulvérisation: 2,0 - 3,0 bar.

Pistolet Airmix: Buse: 0,28 - 0,33 mm. Pression du produit: 70 - 90 bar. Pression de pulvérisation: 1 - 2 bar.

Pistolet Airless: Buse: 0,28 - 0,33 mm. Pression du produit: 70 - 90 bar.

Appliquer 2 couches avec un léger ponçage intermédiaire

Si nécessaire, procéder à de nouvelles applications.

Traiter les surfaces des bois de bout - contre l'absorption d'eau - par plusieurs applications de produit de teinte adaptée. Alternative: les revêtir avec Induline SW-910 avant d'appliquer la finition.

Ne traiter les surfaces contiguës qu'avec des articles de même numéro de lot (mélanger au préalable les articles de lots différents), sinon de légères différences de couleur, de brillance et de structure peuvent apparaître.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Applications



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée.

Des tests préliminaires sont également recommandés sur d'autres types de bois.

Pendant la mise en oeuvre / le séchage, protéger la surface de la pluie, du vent, du soleil et de la rosée.

Le produit convient également aux bois riches en substances (chêne, robinier, acacia, etc.). Cependant, des réactions peuvent se produire avec les composants du bois solubles dans l'eau, ce qui peut entraîner une décoloration du film de vernis et donc une altération de la vue (en particulier dans les zones de teinte blanche et grise).

En présence d'un bois riche en substances décolorantes, p. ex. chêne, cèdre rouge, afzelia, séquoia, etc., la pluie peut entraîner un lessivage de ses substances hydrosolubles, et provoquer ainsi des décolorations sur un enduit ou une maçonnerie de couleur claire.

b>\*Indications sur l'auto-inflammation:

Des examens externes ont démontré que le produit a une réactivité nettement inférieure par rapport aux produits de référence classiques à séchage oxydatif. Le risque d'auto-inflammation peut dès lors être classifié comme inférieur à la moyenne.

Il convient de noter que les essais réalisés par l'EPH n'ont pas permis d'envisager tous les scénarios possibles dans la pratique. Ainsi, le contact d'objets et de milieux contaminés par ce produit, tels que des chiffons ou des poussières, avec d'autres agents facilement inflammables, tels que des poussières contenant du nitrate de



cellulose ou certains solvants, pourrait créer des conditions entraînant une inflammation.  
Éviter les excès de pulvérisation.  
Laisser sécher la poussière de pulvérisation fraîche avant de l'éliminer.  
Il faut régulièrement éliminer les dépôts de poussières diffusées par la pulvérisation dans des récipients résistants au feu et les asperger d'eau, surtout en cas de grandes quantités, afin de prévenir les risques liés à l'inflammation de ces déchets.

■ **Séchage**

Hors poussière: après env. 1 heure  
Recouvrable: après env. 8 heures  
Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.  
Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.  
En fonction de l'essence de bois, p.ex. chêne, les composants peuvent entraîner un retard de séchage.

■ **Dilution**

Prêt à l'emploi

**Remarques**

DIN EN 71-3 "Migration de certains éléments":  
Ce produit respecte les valeurs limites pour la migration de métaux lourds sur les jouets pour enfants selon la norme DIN EN 71-3 et remplit ainsi l'une des nombreuses autres exigences en matière de sécurité des jouets pour enfants selon la "directive jouets" de l'UE (2009/48/CE).

Sur bois de mélèze raboté et bois de résineux particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse, zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, la seule possibilité est de prépatiner ou de procéder à un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ce bois (brut de sciage), compter avec des intervalles beaucoup plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Tenir compte des réglementations relatives à la protection constructive du bois.

Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales sans pente d'écoulement et sans rayon de bord, éviter l'accumulation d'humidité.

Les teintes mica peuvent présenter des différences de teinte par rapport aux nuanciers imprimés, lors de travaux de retouche et lors de différentes méthodes d'application. Des lots différents du même produit doivent être mélangés. Différences de teinte selon la fiche technique BFS n° 25 annexe A.3.

**Outils / nettoyage**

Pinceau synthétique, pinceau plat, pistolet à godet, pulvérisateur airmix/airless

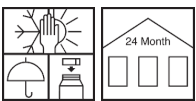


Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.

Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.

**Stockage / Conservation**

Minimum 24 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.



**Sécurité / réglementation**

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

**Equipements de protection personnelle**

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules P2 et des lunettes de protection est nécessaire.

**Élimination**

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.

**Ordonnance sur les produits biocides**

Contient un produit biocide (agent de conservation au stockage) avec les agents biocides CMIT/MIT (3:1) pour protéger le contenu du conteneur contre une détérioration par des organismes microbiens (bactéries, levure etc.). Respecter impérativement les instructions de traitement!

**Teneur en COV selon directive Decopaint (2004/42/EG)**

Limite européenne pour ce produit (cat. A/e): max. 130 g/l (2010).  
Ce produit contient < 20 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/e
2010:	130g/l
max.:	20g/l



Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouvel exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.